

## RAPPORT FINANCIER 2016<sup>1</sup>

### Introduction

L'exercice 2016 a représenté la continuité d'une dynamique positive en ce qui concerne la régularisation de la situation financière de la Commission, bien que certaines Parties contractantes rencontrent toujours certaines difficultés pour s'acquitter de leurs engagements budgétaires. Malheureusement et en dépit de la réduction des dépenses menée au cours de ces dernières années, le niveau du fonds de roulement a fortement baissé en raison de l'impact exercé sur ce fonds.

Nous devons donc souligner combien il est important pour la Commission de disposer de ressources financières adéquates afin de remplir ses obligations.

### 1 Rapport de l'Auditeur- Exercice 2015

Le cabinet d'audit Grant Thornton, S.L.P a réalisé le rapport d'audit indépendant correspondant à l'exercice 2015.

Conformément à l'Article 12 du Règlement financier de la Commission, le Secrétaire exécutif a envoyé une copie du rapport de l'auditeur au gouvernement de toutes les Parties contractantes au mois de juin 2016 (Circulaire ICCAT # 291 AF/16). Le rapport de l'auditeur comprend les états budgétaires de l'ICCAT : bilan, composition et solde du fonds de roulement, dépenses budgétaires et extrabudgétaires, revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus, situation des contributions des Parties contractantes et les Notes explicatives y afférentes, correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2015. Il convient de souligner que le bilan, à la clôture de l'exercice 2015, dégageait un solde effectif en caisse et en banque de 5.867.087,20 euros, qui comprenaient 1.823.382,55 euros disponibles dans le fonds de roulement (ce qui représente 56,98% du budget), 2.862.842,65 euros disponibles dans les fonds fiduciaires, les provisions de dépenses (153.326,28 euros), les dettes pour achats ou prestations de service (405.996,20 euros), les frais de l'exercice 2016 payés à l'avance (30.284,55 euros), les dettes du Programme GBYP à recevoir (502,55 euros), les paiements en instance d'application (6.623,23 euros) et les versements anticipés au titre de contributions futures (658.949,85 euros).

A la clôture de l'exercice 2015, le solde du cumul des contributions en instance de recouvrement (correspondant à 2015 et aux années antérieures) s'élevait à 1.466.861,66 euros.

### 2 Situation financière de la première moitié du budget biennal - Exercice 2016

Toutes les opérations financières de la Commission correspondant à l'exercice 2016 ont été comptabilisées en euros. Les opérations financières effectuées en US\$ sont également enregistrées en euros, en utilisant le taux de change officiel qui est transmis tous les mois par les Nations Unies.

Le budget ordinaire de l'exercice 2016, d'un montant de 3.392.031,52 euros, a été approuvé par la Commission à sa 24e réunion ordinaire (St Julians, Malte, 10-17 novembre 2015).

L'état financier 2 présente la situation des contributions de chacune des Parties contractantes au 21 octobre 2016.

Le total des dettes accumulées au titre de contributions budgétaires et extrabudgétaires s'élève à 2.242.271,20 euros, montant incluant les contributions budgétaires ci-après : Angola (20.879,35 euros), Brésil (392.319,14 euros), Cabo Verde (371.412,47 euros), Côte d'Ivoire (19.638,88 euros), Curaçao (102.439,35 euros), Egypte (10.875,49 euros), Ghana (201.840,98 euros), Guinée équatoriale (22.496,47 euros), République de Guinée (136.477,59 euros), Honduras (86.590,94 euros), Liberia

<sup>1</sup> Données rapportées au 21 octobre 2016.

(4.915,22 euros), Libye (44.740,70 euros), Mauritanie (9.136,51 euros), Namibie (24.737,13 euros), Nigeria (10.620,64 euros), Panamá (173.688,31 euros), Saint Vincent et les Grenadines (78.519,76 euros), Sao Tomé et Príncipe (124.313,24 euros), Sénégal (143.698,44 euros), Sierra Leone (0,74 euro), Syrie (4.858,44 euros), Uruguay (17.439,15 euros) et Venezuela (108.115,16 euros); la contribution extrabudgétaire du Honduras (14.937,00 euros) et de Guinée Bissau (753,79 euros) ainsi que la dette du Bénin (50.508,83 euros) et de Cuba (66.317,48 euros), qui ne sont plus Parties contractantes de l'ICCAT.

L'état financier 3 présente la liquidation budgétaire des dépenses, au 21 octobre 2016, ventilée par chapitre.

### *Dépenses budgétaires*

Au total, 68,80% du budget approuvé par la Commission a été dépensé. Quelques commentaires généraux par chapitre du budget sont présentés ci-après :

**Chapitre 1 – Salaires.** Les frais correspondant aux salaires et émoluments de vingt membres du personnel du Secrétariat sont à la charge de ce chapitre : huit fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un Secrétaire exécutif, un Responsable administratif et financier, trois Coordinateurs d'application et trois traductrices du département des publications), deux fonctionnaires de la catégorie des services généraux (une secrétaire administrative (6 mois) et une personne chargée du courrier et des photocopies) et dix employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (trois traductrices du département des publications, une personne chargée de la saisie des données, une personne chargée du courrier et des photocopies, une secrétaire administrative, deux assistants administratifs (l'un d'entre eux pour cinq mois) et deux aides-comptables).

Au cours de l'année 2016, la Commission de la Fonction publique internationale des Nations Unies a publié le nouveau barème des salaires pour les fonctionnaires de la catégorie Professionnelle ou de rang supérieur. Toutes ces augmentations sont incluses dans ce chapitre en respectant la date d'entrée en vigueur de ce barème.

En conséquence, le montant total du chapitre 1 comprend l'actualisation des barèmes en vigueur des salaires pour le personnel classé dans les catégories des Nations Unies, y compris l'ancienneté et l'apport au Plan de retraite Van Breda/CIGNA. Il y est également inclus le coût de la sécurité sociale espagnole du personnel du Secrétariat affilié à ce système, le remboursement des impôts, tel que stipulé à l'Article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, les frais de déplacement jusqu'au pays d'origine des fonctionnaires engagés au niveau international, tel que stipulé à l'Article 27 des Statuts et Règlement du personnel, les frais au titre de subsides pour études et voyage scolaire des fonctionnaires visés par les Articles 16 et 17 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT.

Les dépenses à charge du chapitre 1 s'élèvent à 1.164.997,61 euros et représentent 68,67% du montant budgétisé.

**Chapitre 2 – Voyages.** Les dépenses à charge de ce chapitre du budget (20.605,61 euros, soit 80,81% du montant budgétisé) correspondent aux frais de déplacement et de séjour occasionnés par la participation du Secrétariat à sept réunions d'organisations internationales et d'organismes régionaux et/ou internationaux.

**Chapitre 3 – Réunions de la Commission.** Les dépenses à charge de ce chapitre à hauteur de 11.208,34 euros, (soit 7,18% du montant budgétisé) correspondent aux voyages réalisés pour la préparation de la réunion de la Commission à Vilamoura (Portugal), et aux frais de voyage du personnel du Secrétariat qui prendra part à la réunion de 2016.

**Chapitre 4 – Publications.** Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 27.356,90 euros (105,22% du montant budgétisé), et correspondent aux frais de reproduction de documents (9.614,71 euros), de location des photocopies (12.770,78 euros), de reliure chez un imprimeur du rapport de la période biennale 2014-2015 IIe Partie (volumes 1 et 2), dans les trois langues officielles de la Commission (2.136,86 euros), du recueil de documents scientifiques Volume 72 (796,18 euros) et du bulletin statistique, vol. 43 (I)

(774,40 euros), ainsi que des publications en DVD du bulletin statistique, Volume 43 (I) (580,32 euros) et du recueil de documents scientifiques Vol. 72 (683,65 euros).

**Chapitre 5 - Équipement de bureau.** Au 21 octobre 2016, les dépenses à charge de ce chapitre correspondaient à une table, trois chaises, deux armoires, des étagères, un appareil de climatisation et un four à micro-ondes et s'élèvent à 2.742,76 euros (54,86% du montant budgétisé).

**Chapitre 6 - Frais de fonctionnement.** Les frais à charge de ce chapitre se chiffrent à 118.792,52 euros, soit 91,38% du montant budgétisé) et correspondent : au matériel de bureau (9.602,33 euros) ; aux frais de communication : envoi du courrier officiel et des publications de l'ICCAT (21.596,92 euros) ; au service de téléphone (23.410,41 euros), au service de télécopie (824,61 euros) ; aux frais bancaires (1.037,88 euros) ; aux honoraires de l'auditeur (11.199,76 euros) ; aux frais de maintenance du matériel de bureau (3.263,98 euros), assurances (1.861,66 euros), nettoyage (19.271,09 euros), location des garages, etc. (11.040,63 euros), ainsi qu'aux frais de représentation (15.683,25 euros).

**Chapitre 7 - Frais divers.** Des frais mineurs sont inclus dans ce chapitre du budget. Le montant des dépenses réalisées dans ce chapitre s'élève à 6.738,35 euros, soit 91,06% du montant budgétisé.

**Chapitre 8 - Coordination de la recherche.** Au 21 octobre 2016, les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 861.258,26 euros (70,27% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivants :

a) *Salaires:* Ce sous-chapitre comprend les salaires et émoluments de neuf membres du personnel du Secrétariat : six fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un coordinateur scientifique et responsable du département de traduction et de publications, un coordinateur du département des statistiques et des prises accessoires, un expert en dynamique des populations, un analyste des données, un biostatisticien et un gestionnaire du programme VMS), un fonctionnaire de la catégorie des services généraux (informaticien) et deux employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (un programmeur de bases de données et un assistant technique).

Les observations formulées au chapitre 1 sur le barème des salaires en vigueur en 2016 pour le personnel classé dans la catégorie des Nations Unies s'appliquent également à ce sous-chapitre, ainsi que les coûts de la Sécurité sociale espagnole pour le personnel du Secrétariat affilié à ce système, le remboursement des impôts, tel qu'il est stipulé à l'Article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT et les frais au titre de subsides pour études des fonctionnaires visés par l'Article 16 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, ainsi que les frais de déplacement jusqu'au pays d'origine des fonctionnaires engagés au niveau international, tel que stipulé à l'Article 27 des Statuts et Règlement du personnel.

Les frais à charge de ce sous-chapitre s'élèvent à 710.614,67 euros.

b) *Missions pour l'amélioration des statistiques :* les frais à charge de ce sous-chapitre (26.431,93 euros) correspondent aux frais de déplacement et aux indemnités journalières au titre de la participation du Secrétariat à six réunions de l'ICCAT tenues en dehors du siège et à trois réunions d'autres organismes.

c) *Statistiques-Biologie:* les frais à charge de ce sous-chapitre correspondent au service d'hébergement en nuage, à la rénovation de licences, aux ordinateurs, ainsi qu'au tirage au sort des requins de 2016 (10.120,31 euros).

d) *Informatique :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (34.412,75 euros) correspondent à l'achat d'ordinateurs, programmes, extension de mémoire, maintenance des serveurs et à l'achat de divers matériels informatiques.

e) *Maintenance de la base de données :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (9.574,30 euros) correspondent à l'achat de licences annuelles, de programmes spécifiques pour les statistiques, de service de copies de sauvegarde et à la maintenance de l'appareil de climatisation du serveur.

- f) *Ligne de télécommunications – Domaine Internet*: Les frais à charge de ce sous-chapitre (20.198,47 euros) correspondent aux cotisations pour la maintenance du courrier électronique de l'ICCAT, ainsi que des lignes ADSL et à la maintenance de la page web.
- g) *Réunions scientifiques (SCRS inclus)*: les frais à charge de ce sous-chapitre (49.905,83 euros) correspondent aux frais de la réunion annuelle du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS) tenue à Madrid. Ce montant inclut : les honoraires des interprètes, les frais du personnel du Secrétariat, l'équipement de traduction simultanée, la location de photocopieuses, le matériel et le transport.
- h) *Frais divers* : Aucun frais n'a été réalisé au titre de ce sous-chapitre.

**Chapitre 9 – Contingences** : Aucun frais n'a été réalisé au titre de ce chapitre.

**Chapitre 10 – Fonds de cessation de service.** L'intégralité des frais budgétisés (30.000,00 euros, soit 100%) a été inclus dans ce chapitre et a été transféré au fonds de cessation de service (point 4 du présent rapport).

**Chapitre 11 – Programmes de recherche.** Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 20.000,00 euros (100,00% du montant budgétisé). Celles-ci correspondent au sous-chapitre suivant :

- a) *Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés* : les Parties contractantes ont financé un budget de 20.000,00 euros en tant que contribution budgétaire de l'ICCAT à ce Programme. Le tableau qui lui est consacré donne la ventilation des versements et dépenses (point 3 du présent rapport).

**Chapitre 12 – Application.** Les dépenses à charge de ce chapitre du budget s'élèvent à 70.000,00 euros (100,00% du montant budgétisé) et correspondent à une partie des frais relatifs à la mise en oeuvre du eBCD.

### **Dépenses extrabudgétaires**

Les frais extrabudgétaires réalisés jusqu'au 21 octobre 2016 s'élèvent à 1.413.626,71 euros et sont détaillés au point 22 du présent rapport.

Outre les frais des réunions intersessions et conformément à la décision adoptée par la Commission à sa réunion de 2010 de poursuivre le financement à charge du Fonds de roulement, ce chapitre comprend les frais de voyage du Président du SCRS pour participer aux réunions de l'ICCAT (44.762,37 euros) et du Président de l'ICCAT (2.736,28 euros).

Les frais à charge de ce chapitre correspondent également au financement de l'ICCAT au fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF), qui a été adopté en 2015, et qui s'élève à 250.000,00 euros, aux frais encourus en 2016 pour la mise en œuvre du eBCD (201.471,77 euros), aux frais de l'interprétation simultanée à l'arabe (390,66 euros), aux frais d'assistance juridique (5.756,04 euros), aux différences de change négatives (0,06 euro) et au financement du Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP) (194.397,00 euros).

Enfin, ce point comprend également les actions prévues par les recommandations du SCRS ayant des implications financières approuvées par la Commission au titre de 2016 : les frais destinés à achever la migration des applications qui interagissent avec les diverses bases de données du système ICCAT-DB (19.805,41 euros), les frais du Programme ICCAT d'Année Thonidés mineurs (SMTYP) (56.241,04 euros) et les frais du Programme de collecte de données et de recherche sur les requins (SRDCP) (9.834,04 euros).

L'état financier 4 présente les revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus par la Commission au 21 octobre 2016.

**Revenus budgétaires**

Les contributions perçues et réparties par groupes ont été les suivantes :

Groupes	Parties contractantes				Contributions		
	N°	Paiement total	Paiement partiel	En instance	Budget	Payé	%
A	9	8	0	1	2.111.539,62	2.009.100,26	95,15
B	4	1	0	3	407.043,78	78.568,66	19,30
C	22	11	3	8	746.246,93	332.100,54	44,50
D	15	7	0	8	127.201,18	66.504,39	52,28
TOTAL	50	27	3	20	3.392.031,52	2.486.273,85	73,30

Du budget approuvé, les revenus perçus et appliqués pour les contributions versées au titre de 2016 s'élevaient à 2.486.273,85 euros, ce qui représente 73,30% du budget. Vingt-sept Parties contractantes sur les 50 comprises dans ledit budget ont versé la totalité de leur contribution : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Barbade, Belize, Canada, République populaire de Chine, Corée, El Salvador, États-Unis, France/Saint Pierre et Miquelon, Gabon, Guatemala, Islande, Japon, Maroc, Mexique, Nicaragua, Norvège, Philippines, Royaume-Uni (territoires d'outre-mer), Russie, Trinidad et Tobago, Tunisie, Turquie, Union européenne et Vanuatu. La Côte d'Ivoire a payé 34,72% (10.445,56 euros), le Ghana 19,60% (49.199,27 euros) et la Sierra Leone 99,99% (25.197,34 euros).

Le montant des contributions au budget ordinaire de 2016 en instance de versement par les Parties contractantes au 21 octobre 2016 s'élève à 905.757,67 euros, soit 26,70% du budget.

Les versements anticipés reçus en 2015 de la Chine (1.992,01 euros) et du Ghana (49.199,27 euros), ont été appliqués au paiement partiel de leurs contributions au titre de 2016. Le versement anticipé du Gabon de 93.246,17 euros a été appliqué au paiement total de sa contribution au titre de 2016, avec un solde en sa faveur de 81.057,63 euros, qui sera appliqué au paiement de futures contributions. De nouveaux versements anticipés ont été reçus du Royaume-Uni (territoires d'outre-mer) (0,01 euro) et du Guatemala (0,01 euro), qui seront appliqués au paiement de contributions futures.

**Revenus extrabudgétaires**

Les revenus extrabudgétaires perçus s'élèvent à 988.777,64 euros. Ces revenus comprennent : les cotisations des observateurs (US-JAPAN Research Institute, International Seafood Sustainability Foundation, University of North Carolina, Federation of Maltese Aquaculture Producers, The Royal Society for the Protection of Birds, Pew Charitable Trusts, Asociación de Pesca, Comercio y Consumo Responsable de Atún Rojo, Oceana, World Wildlife Fund, The Ocean Foundation) (5.346,35 euros) et la contribution volontaire du Taipei chinois (100.000,00 euros).

Ces revenus comprennent également les contributions volontaires à l'ICCAT des programmes extrabudgétaires gérés par le Secrétariat au titre de frais de gestion (*overhead*) : Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements (10.000,00 euros), Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (35.761,05 euros), Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) (10.000 euros), Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP) (30.194,90 euros) et Programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP) (170.965,00 euros).

De plus, ces revenus comprennent également les revenus perçus au titre d'intérêts bancaires (3.259,84 euros), remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (25.892,06 euros), les revenus perçus de l'Union européenne pour la réunion annuelle de la Commission de 2015 (193.357,62 euros) et pour la réunion annuelle de 2016 (403.070,32 euros) ainsi que les différences de change positives (24,50 euros).

Enfin, les revenus incluent la contribution de Guinée Bissau au titre de 2016 (906,00 euros) en sa qualité de nouvelle Partie contractante à l'ICCAT.

### *Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés*

Les revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés s'élèvent à 131.101,88 euros et correspondent aux contributions aux budgets antérieurs, versées par l'Afrique du Sud (0,35 euro), Cabo Verde (49.808,40 euros), le Nicaragua (6.841,43 euros), le Panamá (44.100,00 euros), Sao Tomé et Príncipe (9.997,75 euros), la Sierra Leone (16.865,66 euros) et le Royaume-Uni (territoires d'outre-mer) (3.488,29 euros).

Le **Tableau 5** présente la composition et le solde du fonds de roulement qui dégage un solde comptable positif de 1.682.208,86 euros (soit 49,59% du budget). Le fonds est composé du solde à l'ouverture de l'exercice (1.823.382,55 euros), de la liquidation des revenus et des frais au budget de l'exercice (152.573,50 euros), de la liquidation des revenus et dépenses non inclus dans le budget de l'exercice (- 424.849,07 euros) et des contributions versées à des budgets antérieurs (131.101,88 euros). L'estimation des frais jusqu'à la fin de 2016 s'élève à 1.463.738,17 euros (cf. **état financier 3**). Par conséquent, si aucun nouveau revenu n'est apporté au fonds de roulement, le résultat prévu à la clôture de l'exercice 2016 serait un solde comptable positif de 218.470,69 euros (6,44 % du budget).

L'**état financier 6** présente le cash flow de l'exercice 2016, en ce qui concerne les revenus et dépenses effectifs.

L'**état financier 7** présente la situation en caisse et en banque avec un solde de 5.869.790,05 euros, lequel correspond au montant total disponible dans le fonds de roulement (1.682.208,86 euros) ainsi qu'au montant disponible dans le Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés (78.694,16 euros), au montant disponible dans le fonds de cessation de service (145.427,21 euros), au montant disponible dans le Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2015-2016 (295.893,14 euros) et 2016-2017 (538.159,03 euros), au montant disponible dans le Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (phases I-V) (7.218,93 euros) et phase VI (472.120,67 euros), au montant disponible dans le Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et la Méditerranée (1.440.181,71 euros), au montant disponible dans le fonds spécial pour les données - République populaire de Chine (62.047,56 euros), au montant disponible dans le fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (95.821,02 euros), au montant disponible dans le fonds spécial pour les données - États-Unis (98.646,26 euros), au montant disponible dans le fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités (238.277,22 euros), au montant disponible dans le fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines (2.400,63 euros), au montant disponible dans le fonds des États-Unis pour la logistique (18.677,58 euros), au montant disponible dans le fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission (76.784,89 euros), au montant disponible dans le Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les espèces tropicales (98.780,44 euros), au montant disponible dans le fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF) (65.898,33 euros), au montant disponible dans le fonds de la CITES (- 29.674,99 euros), au montant disponible dans le fonds de l'Union européenne pour le renforcement des capacités (5.320,00 euros), au montant disponible dans le fonds spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF) (26.074,44 euros), au montant disponible dans le fonds pour la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT (-26.102,91 euros) et aux dettes pour achats ou prestations de service (169.594,88 euros), aux versements en attente d'application (6.536,57 euros), aux versements anticipés au titre de contributions futures (81.057,65 euros), aux versements anticipés des fonds fiduciaires (249.908,01 euros), aux dépenses anticipées (26.496,90 euros) et aux paiements en instance d'application (3.664,34 euros).

### 3 Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés

---

*Programme ICCAT de recherche intensive sur les Istiophoridés*

---

<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2016</b>	<b>61.184,16 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Financé par l'ICCAT	20.000,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	3.000,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>23.000,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Frais du Programme	5.453,00 €
Frais bancaires	37,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>5.490,00 €</b>
<b>Solde au 21 octobre 2016</b>	<b>78.694,16 €</b>

---

### 4 Fonds de cessation de service

---

*Fonds de cessation de service*

---

<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2016</b>	<b>115.427,21 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Financé par l'ICCAT	30.000,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>30.000,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses du fonds	0,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Solde au 21 octobre 2016</b>	<b>145.427,21 €</b>

---

### 5 Projet ICCAT-Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP)

Le Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP) a démarré au mois de décembre 2014 pour une durée de cinq ans. Celui-ci fait l'objet d'une comptabilité indépendante. Cependant, la gestion de certaines dépenses et revenus du Projet est réalisée par l'ICCAT comme entité administrative ; c'est la raison pour laquelle ces concepts apparaissent dans les comptes de l'ICCAT et sont annulés lorsqu'ils sont remboursés à l'ICCAT.

Même si la comptabilité et l'audit de ce projet s'effectuent de manière indépendante, conformément à la recommandation des auditeurs, des comptes transitoires ont été inclus dans le bilan, lesquels reflètent le solde bancaire du projet au 31 décembre 2015.

### 6 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer

Depuis le mois d'avril 2007, un contrat est signé tous les ans avec le consortium MRAG/CapFish aux fins de la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT, conformément à la *Recommandation de l'ICCAT établissant un programme pour le transbordement* [Rec. 06-11]. Ce Programme a été financé par les contributions volontaires du Belize, de la République Populaire de Chine, de la Corée, du Japon, de Saint Vincent et les Grenadines et du Taipei chinois. La liquidation du Programme des années 2015/2016 est la suivante :

*Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer  
2015/2016*

<b>Revenus</b>	<b>574.378,87 €</b>
1.1 Revenus au titre de contributions	574.017,88 €
1.2 Intérêts bancaires	360,99 €
<b>Dépenses</b>	<b>278.485,73 €</b>
<b>1. Contrat avec l'agence d'observateurs</b>	
1.1 Formation	0,00 €
1.2 Déploiement d'observateurs	162.483,50 €
1.3 Gestion et activités d'appui	92.585,51 €
<b>2. Voyages</b>	
2.1 Billets d'avion	13.296,14 €
<b>3. Frais du Secrétariat</b>	
3.1 Heures du personnel	10.000,00 €
3.2 Contingences	120,58 €
<b>Solde 2015/2016</b>	<b>295.893,14 €</b>

Il se dégage un reliquat de 295.893,14 euros. La distribution est présentée ci-dessous :

<i>CPC</i>	<i>Contribution (€)</i>	<i>Distribution du solde de 2015/16 (€)</i>
<b>Belize</b>	11.841,10	6.103,82
<b>Chine. R.P.</b>	61.432,30	31.666,95
<b>Corée</b>	28.650,77	14.768,82
<b>Japon</b>	229.972,29	118.545,48
<b>Saint Vincent et les Grenadines</b>	26.009,52	13.407,31
<b>Taipei chinois</b>	216.111,90	111.400,76
<b>TOTAL</b>	<b>574.017,88</b>	<b>295.893,14</b>

Au mois d'avril 2016, le contrat signé avec l'agence d'observateurs a été prolongé d'un an. Pour cette nouvelle période, la Côte d'Ivoire a fait savoir qu'elle s'incorporait au programme.

Le solde suivant se dégage au 21 octobre 2016 :

*Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2016/2017*

<b>REVENUS</b>	<b>576.040,59 €</b>
<i>1.1 Revenus au titre de contributions</i>	<i>576.040,59 €</i>
Contribution Belize	2.995,41 €
Contribution Rép. pop. de Chine	64.228,53 €
Contribution Corée	15.783,51 €
Contribution Côte d'Ivoire	2.995,41 €
Contribution Japon	235.024,56 €
Contribution Saint-Vincent et les Grenadines	9.562,27 €
Contribution Taipei chinois	245.450,90 €
<b>DÉPENSES</b>	<b>37.881,56 €</b>
<b>1. Contrat avec l'agence d'observateurs</b>	
<i>1.1 Formation</i>	<i>357,20 €</i>
<i>1.2 Déploiement d'observateurs</i>	<i>19.996,88 €</i>
Jours en mer	19.113,00 €
Jours de voyage	883,88 €
Équipement	0,00 €

1.3 Gestion et activités d'appui		12.298,32 €
Jours en mer	12.267,70 €	
Jours de voyage	30,62 €	
<b>2. Voyages</b>		
2.1 Billets d'avion		1.719,10 €
Billets d'avion	1.719,10 €	
<b>3. Frais du Secrétariat</b>		
3.1 Contingences		3.510,06 €
Voyage destiné à la formation	265,06 €	
Jours de gestion SBT - en attente de remboursement	3.165,00 €	
Frais bancaires	80,00 €	
<b>Solde au 21 octobre 2016</b>		<b>538.159,03 €</b>

## 7 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée

Afin de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT pour amender la recommandation de l'ICCAT visant à l'établissement d'un programme pluriannuel de rétablissement pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée* [Rec. 08-05], le Programme régional d'observateurs a été initié en 2009, en ce qui concerne les fermes de thon rouge ; depuis 2010, il a également été mis en œuvre à bord des navires et depuis 2013 également dans les madragues ; à cet effet le Secrétariat a reconduit un contrat avec le consortium MRAG/COFREPECHE afin de réaliser le recrutement et le déploiement des observateurs. Le financement dudit programme est réalisé par les opérateurs des navires, des fermes et des madragues. Le solde du programme au 21 octobre 2016 se dégage comme suit :

### *Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée*

#### **a) Fermes de thon rouge**

<b>REVENUS</b>		<b>771.998,59 €</b>
1.1 Revenus au titre de contributions		771.998,59 €
<b>DÉPENSES</b>		<b>297.370,62 €</b>
<b>1. Contrat avec l'agence d'observateurs</b>		
1.1 Formation et équipement		26.117,08 €
Formation	22.077,00 €	
Jours de déplacement - formation	452,76 €	
Frais de déplacement - formation	3.587,32 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		39.486,84 €
Jours de voyage	18.055,85 €	
Frais de déplacement	13.811,09 €	
Séances informatives	7.619,90 €	
1.3 Déploiement d'observateurs		231.413,90 €
Jours à la ferme	231.413,90 €	
<b>2. Frais du Secrétariat</b>		
2.1 Contingences		352,80 €
Frais bancaires	352,80 €	
<b>Solde a)</b>		<b>474.627,97 €</b>

#### **b) Navires**

<b>REVENUS</b>		<b>1.998.665,25 €</b>
1.1 Revenus au titre de contributions		1.998.665,25 €
<b>DÉPENSES</b>		<b>1.059.185,76 €</b>
<b>1. Contrat avec l'agence d'observateurs</b>		

<i>1.1 Formation et équipement</i>		200.832,21 €
Formation	150.464,70 €	
Jours de déplacement - formation	2.573,72 €	
Frais de déplacement - formation	20.381,56 €	
Équipement	27.412,23 €	
<i>1.2 Mobilisation et coûts y afférents</i>		258.319,62 €
Jours de voyage - déploiement	82.533,30 €	
Frais de déplacement - déploiement	51.726,53 €	
Séances informatives	60.627,90 €	
Jours de voyage – séances informatives	43.282,05 €	
Frais de déplacement – séances informatives	20.149,84 €	
<i>1.3 Déploiement d'observateurs</i>		599.748,73 €
Jours en mer	599.748,73 €	
<b>2. Frais du Secrétariat</b>		
<i>2.1 Contingences</i>		285,20 €
Frais bancaires	285,20 €	
<b>Solde b)</b>		<b>939.479,49 €</b>
<b>c) Madragues</b>		
<b>REVENUS</b>		<b>56.181,01 €</b>
<i>1.1 Revenus au titre de contributions</i>		56.181,01 €
<b>DÉPENSES</b>		<b>34.996,21 €</b>
<b>1. Contrat avec l'agence d'observateurs</b>		
<i>1.1 Formation et équipement</i>		7.023,76 €
Formation	6.289,20 €	
Jours de déplacement - formation	82,32 €	
Frais de déplacement - formation	652,24 €	
<i>1.2 Mobilisation et coûts y afférents</i>		5.105,75 €
Jours de voyage	2.153,45 €	
Frais de déplacement	2.124,05 €	
Séances informatives	828,25 €	
<i>1.3 Déploiement d'observateurs</i>		22.859,70 €
Jours passés dans la madrague	22.859,70 €	
<b>2. Frais du Secrétariat</b>		
<i>2.1 Contingences</i>		7,00 €
Frais bancaires	7,00 €	
<b>Solde c)</b>		<b>21.184,80 €</b>
<b>d) Fonds du Programme</b>		<b>4.889,45 €</b>
Solde à l'ouverture	5.063,45 €	
Ajustements au titre de la distribution de la dépense	(1,00 €)	
Frais bancaires du Programme	(173,00 €)	
<b>Solde au 21 octobre 2016</b>		<b>1.440.181,71 €</b>

Outre ce solde, les comptes de la Commission présentent un reliquat pour les navires au titre de 2010/2011 d'un montant de 12.172,44 euros, de 2011/2012 d'un montant de 6.432,75 euros, de 2012/2013 d'un montant de 14.937,97 euros, de 2013/2014 d'un montant de 33.108,25 euros, de 2014/2015 d'un montant de 13.226,20 euros, de 2015/2016 d'un montant de 114.157,19 euros, et pour les fermes d'un montant de 20.090,35 euros (versements anticipés du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée) correspondant aux fonds disponibles des fermes et des navires qui ont participé au cours des périodes antérieures et qui n'ont pas sollicité de remboursement.

## 8 Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique

Lors de sa 16<sup>e</sup> réunion extraordinaire, la Commission a appuyé la création d'un programme coordonné de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique pour une période initiale de cinq ans. La liquidation et le solde de la cinquième phase du programme, dont les activités ont officiellement démarré le 24 février 2015 et se sont terminées le 23 février 2016, ont été comme suit :

<i>Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phases I-V</i>	
<b>Solde phase I</b>	<b>46.094,81 €</b>
<b>Solde phase II</b>	<b>(5.823,03 €)</b>
<b>Solde phase III</b>	<b>(78.893,00 €)</b>
<b>Solde phase IV</b>	<b>29.920,25 €</b>
<b>Solde phase V</b>	<b>15.919,90 €</b>
<b>Revenus</b>	<b>2.011.706,01 €</b>
Contribution volontaire de l'Algérie	11.919,81 €
Contribution volontaire du Canada	23.000,00 €
Contribution volontaire de la Rép. pop. de Chine	767,54 €
Contribution volontaire de la Corée	727,16 €
Contribution volontaire de l'Égypte	622,51 €
Contribution volontaire des États-Unis	106.131,41 €
Contribution volontaire de l'Islande	2.000,00 €
Contribution volontaire du Japon	73.000,00 €
Contribution volontaire du Maroc	62.089,10 €
Contribution volontaire de la Norvège	18.000,00 €
Contribution volontaire de la Tunisie	70.011,98 €
Contribution volontaire de la Turquie	41.730,49 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	1.596.628,89 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	5.000,00 €
Différences de change positives	77,12 €
<b>Dépenses</b>	<b>1.995.786,11 €</b>
Coordination	293.076,02 €
Exploration de données et récupération de données	20.000,00 €
Prospections aériennes	499.198,29 €
Marquage	685.808,22 €
Échantillonnage biologique	322.682,03 €
Modélisation	175.021,55 €
<b>Solde phases I-V</b>	<b>7.218,93 €</b>

La sixième phase du programme a débuté le 21 février 2016. Les Parties qui ont versé des contributions volontaires et les dépenses encourues jusqu'au 21 octobre 2016 sont énumérées ci-dessous :

<i>Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phase VI</i>	
<b>Revenus</b>	<b>1.650.706,20 €</b>
Contribution volontaire de l'Albanie	5.143,59 €
Contribution volontaire du Canada	18.994,52 €
Contribution volontaire de la Rép. pop. de Chine	2.106,80 €
Contribution volontaire de la Corée	4.442,65 €
Contribution volontaire des États-Unis	119.582,24 €
Contribution volontaire de l'Islande	1.708,54 €
Contribution volontaire du Japon	62.860,40 €

Contribution volontaire de la Libye	54.068,52 €
Contribution volontaire du Maroc	53.324,00 €
Contribution volontaire de la Norvège	20.000,00 €
Contribution volontaire de la Tunisie	58.336,51 €
Contribution volontaire de la Turquie	57.138,43 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	1.190.000,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	3.000,00 €
<b>Dépenses</b>	<b>1.178.585,53 €</b>
Coordination	238.896,52 €
Exploration de données et récupération de données	79.692,50 €
Prospections aériennes	0,00 €
Marquage	646.348,09 €
Études biologiques	164.576,91 €
Modélisation	49.071,51 €
<b>Solde au 21 octobre 2016</b>	<b>472.120,67 €</b>

## 9 Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine

Suite à l'initiative des États-Unis de contribuer au Fonds spécial pour les données depuis l'approbation de la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* [Rés. 03-21], la République populaire de Chine, poursuivant le même objectif, verse depuis 2011 des contributions volontaires. En date du 21 octobre 2016, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2016</b>	<b>44.314,66 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Contribution volontaire	17.732,90 €
<b>Total revenus</b>	<b>17.732,90 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses du fonds	0,00 €
Frais bancaires	0,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Solde au 21 octobre 2016</b>	<b>62.047,56 €</b>

## 10 Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)

La Commission a approuvé à sa réunion de 2014 la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 11-26 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* [Rec. 14-14]. À cette fin, la Commission a convenu d'allouer 250.000,00 euros à charge du fonds de roulement de l'ICCAT. Le Secrétariat a, en outre, reçu deux contributions volontaires des États-Unis à hauteur de 4.480,00 euros et de 17.815,79 euros, et le cofinancement de l'Union européenne à cet égard, à travers le fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités de 2016, d'un montant de 43.680,00 euros et le reliquat de ce même fonds de 2015, soit 8.284,67 euros. La liste des voyages imputés à ce fonds et le solde qui se dégage au 21 octobre 2016 sont détaillés ci-dessous :

*Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)*

**Solde à l'ouverture de l'exercice 2016** **7.151,18 €**

**REVENUS**

Financement du Fonds de roulement	250.000,00 €	
Contribution volontaire des États-Unis	4.480,00 €	
Contribution volontaire des États-Unis	17.815,79 €	
Financement du Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités 2016	43.680,00 €	
Financement du Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités 2015	8.284,67 €	
<b>Total revenus</b>		<b>324.260,46 €</b>

**DÉPENSES**

**Réunions scientifiques** **178.388,61 €**

***Groupe de travail de l'ICCAT sur les méthodes d'évaluation de stock***

Côte d'Ivoire	2.356,45 €
Tunisie	1.315,03 €

***Réunion de préparation des données sur l'albacore***

Cabo Verde	2.812,41 €
Côte d'Ivoire	2.410,97 €
Ghana	1.513,44 €
Sénégal	1.667,22 €
Sierra Leone	2.744,67 €
Tunisie	3.112,34 €
Uruguay	1.741,88 €

***Réunion intersession du Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs***

Brésil	2.495,58 €
Cabo Verde	2.961,97 €
Côte d'Ivoire	2.346,62 €
Maroc	1.701,66 €
Mauritanie	2.247,74 €
Sao Tomé-et-Principe	3.155,86 €
Sénégal	1.879,41 €
Tunisie	1.458,64 €

***Réunion intersession du Groupe d'espèces sur les requins***

Brésil	2.727,55 €
Cabo Verde	2.089,76 €
Côte d'Ivoire	2.049,17 €
Gabon	2.381,41 €
Uruguay	1.762,69 €
Venezuela	1.754,57 €

***Session d'évaluation du stock de germon de l'Atlantique.***

Brésil (supprimé)	34,00 €
Côte d'Ivoire	2.614,92 €
Uruguay	1.762,69 €
Venezuela	1.754,57 €

***Atelier de formation sur la standardisation de la CPUE du voilier***

Ghana	2.196,85 €
Sao Tomé-et-Principe	2.224,47 €
Sénégal	2.022,94 €

***Réunion d'évaluation du stock de voiliers***

Brésil	3.058,95 €
Côte d'Ivoire	4.067,16 €
Ghana	2.423,74 €
Sao Tomé-et-Principe	2.753,89 €

Sénégal	2.249,83 €	
Venezuela	2.368,14 €	
<b>Réunion d'évaluation du stock d'albacore</b>		
Côte d'Ivoire	2.537,63 €	
Ghana	2.289,56 €	
Mauritanie	3.336,43 €	
Sao Tomé-et-Principe	3.166,52 €	
Uruguay	3.427,92 €	
<b>Réunion d'évaluation du stock d'espadon de la Méditerranée</b>		
Algérie (supprimé)	401,03 €	
Tunisie	1.687,28 €	
<b>Réunion intersession du Groupe d'espèces sur le thon rouge</b>		
Algérie	1.815,84 €	
Mauritanie	2.339,74 €	
Mexique	4.701,02 €	
Tunisie	1.708,32 €	
<b>Réunion intersession du Sous-comité des écosystèmes</b>		
Brésil	2.756,52 €	
Côte d'Ivoire	2.189,60 €	
Mauritanie	2.454,62 €	
Sao Tomé-et-Principe	4.022,74 €	
Uruguay	2.752,17 €	
<b>Réunion des Groupes d'espèces et réunion du Comité permanent pour la recherche et les statistiques</b>		
Algérie	3.416,68 €	
Brésil	4.043,09 €	
Cabo Verde	4.892,75 €	
Côte d'Ivoire	3.897,90 €	
Liberia	4.726,34 €	
Mauritanie	4.016,44 €	
Mexique	4.335,71 €	
Namibie	3.261,97 €	
Sao Tomé-et-Principe	4.945,52 €	
Sénégal	3.508,61 €	
Tunisie	3.234,35 €	
Uruguay	4.573,02 €	
Venezuela	4.710,17 €	
<b>Réunion du Comité permanent pour la recherche et les statistiques</b>		
El Salvador	2.969,94 €	
<b>Réunion intersession de la Sous-commission 2 / Réunion du Comité d'application / Réunion du Groupe de travail chargé d'amender la Convention</b>		<b>21.085,37 €</b>
Brésil	1.628,63 €	
Côte d'Ivoire	2.335,30 €	
Égypte	2.380,49 €	
El Salvador	2.749,20 €	
Nigeria	2.384,49 €	
Panama	2.899,29 €	
Sénégal	2.422,93 €	
Tunisie	2.203,17 €	
Uruguay	2.081,87 €	
<b>2e réunion du Groupe de travail ad hoc sur les DCP</b>		<b>4.898,01 €</b>
Côte d'Ivoire	1.603,60 €	
Gabon	1.841,48 €	
Ghana (supprimé)	380,45 €	
Sénégal	1.072,48 €	
<b>Réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) / Réunion de la Sous-commission 2</b>		<b>25.113,16 €</b>

Algérie	2.965,12 €	
Belize	3.399,04 €	
Brésil	2.202,31 €	
Côte d'Ivoire	3.770,36 €	
Gabon	3.449,26 €	
République de Guinée	4.279,36 €	
Sénégal	2.894,10 €	
Tunisie	2.153,61 €	
<b>20e réunion extraordinaire de la Commission</b>		<b>6.155,47 €</b>
Algérie	416,26 €	
Brésil	874,74 €	
République de Guinée	1.107,31 €	
Sao Tomé-et-Principe	793,92 €	
Sénégal	551,96 €	
Tunisie	747,59 €	
Uruguay	1.663,69 €	
<b>Total des dépenses</b>		<b>235.590,62 €</b>
<b>Solde au 21 octobre 2016</b>		<b>95.821,02 €</b>

### 11 Fonds spécial pour les données

A sa réunion de 2003, la Commission a approuvé la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* [Rés. 03-21]. Depuis 2005, le Secrétariat reçoit, à cette fin, des contributions des Etats-Unis visant à maintenir le fonds spécial pour les données. En date du 21 octobre 2016, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour les données</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2016</b>	<b>9.306,80 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Contribution volontaire des États-Unis	44.800,00 €
Contribution volontaire des États-Unis	44.539,46 €
<b>Total revenus</b>	<b>89.339,46 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses du fonds	0,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Solde au 21 octobre 2016</b>	<b>98.646,26 €</b>

### 12 Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités

En 2008, les États-Unis ont fait savoir au Secrétariat qu'ils allaient réaliser diverses contributions volontaires dans l'objectif de créer un fonds spécifique pour financer les activités destinées à renforcer les capacités de collecte et de gestion des données des Parties contractantes qui disposaient d'une capacité plus faible. Le solde suivant se dégage au 21 octobre 2016 :

<i>Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2016</b>	<b>238.277,22 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Contribution volontaire des États-Unis	0,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>0,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses du fonds	0,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Solde au 21 octobre 2016</b>	<b>238.277,22 €</b>

### 13 Autres fonds fiduciaires des États-Unis

#### 13.1 Fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines

En 2016, les États-Unis ont décidé d'utiliser le reliquat du fonds pour l'interdiction des filets maillants dérivants pour appuyer l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines conformément à la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 10-09 sur les prises accessoires de tortues marines dans les pêcheries de l'ICCAT* [Rec. 13-11], en établissant le fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines. Le solde suivant se dégage au 21 octobre 2016 :

<i>Fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2016</b>	<b>4.249,78 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Contribution volontaire	0,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>0,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses du fonds	1.826,95 €
Frais bancaires	22,20 €
<b>Total dépenses</b>	<b>1.849,15 €</b>
<b>Solde au 21 octobre 2016</b>	<b>2.400,63 €</b>

#### 13.2 Fonds des États-Unis pour la logistique

Ce fonds a été créé en 2012 dans le but de regrouper non seulement les reliquats des fonds financés par les États-Unis et qui ont rempli leurs objectifs, mais aussi les contributions volontaires versées par les États-Unis au titre d'autres concepts. En 2016, aucune dépense n'a été imputée à ce fonds ; en conséquence, le solde s'élève à 18.677,58 euros au 21 octobre 2016.

### 14 Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission

Depuis 2013, le Maroc contribue à ce fonds afin de faciliter la participation des membres de sa délégation aux réunions du SCRS et de la Commission et aux autres réunions spécifiques. En 2016, le Secrétariat a géré, à la demande du Maroc, la participation de quarante personnes, à savoir quatre personnes aux réunions du groupe de travail technique sur le eBCD, deux personnes au Groupe de travail ICCAT sur les méthodes d'évaluation de stock, huit personnes à la réunion intersession de la Sous-commission 2/réunion du Comité d'application/réunion du Groupe de travail chargé d'amender la Convention, une personne à la réunion intersession du Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs, quatre personnes aux réunions du Groupe de

travail technique sur le eBCD, deux personnes à la réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM), deux personnes à la réunion intersession du Groupe d'espèces sur le thon rouge, cinq personnes aux réunions des Groupes d'espèces et/ou à la réunion du Comité permanent pour la recherche et les statistiques et douze personnes à la 20<sup>e</sup> réunion extraordinaire de la Commission. En date du 21 octobre 2016, ce fonds présente le solde suivant :

---

*Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission*

---

<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2016</b>	<b>39.575,88 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Contribution volontaire du Maroc	80.000,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>80.000,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Voyages et dépenses - délégués marocains	42.169,09 €
Frais bancaires	621,90 €
<b>Total dépenses</b>	<b>42.790,99 €</b>
<b>Solde au 21 octobre 2016</b>	<b>76.784,89 €</b>

---

#### 15 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les espèces de thonidés tropicaux

Dans le but de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour le thon obèse et l'albacore* (Rec. 11-01), le Secrétariat a signé un contrat avec COFREPECHE afin de mettre en œuvre le Programme régional d'observateurs pour les espèces de thonidés tropicaux. En 2013, des fonds provenant du Belize (20.000,00 euros), du Cabo Verde (10.000,00 euros), de la Côte d'Ivoire (4.980,00 euros), du Curaçao (15.000,00 euros), du Ghana (69.927,50 euros), du Guatemala (21.564,00 euros), du Panama (10.000,00 euros) et de l'Union européenne (110.000,00 euros) ont été reçus. En 2014, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour les thonidés tropicaux* [Rec. 14-01], laquelle ne prévoit pas le recours à des observateurs régionaux ; c'est la raison pour laquelle il a été procédé en 2015 à la liquidation du solde du programme entre ses participants. Au 21 octobre 2016, un reliquat de 98.780,44 euros se dégage encore et le Secrétariat est dans l'attente pour procéder à son remboursement. Les montants en attente de remboursement sont les suivants : 3.738,02 euros au Belize, 7.476,04 euros au Cabo Verde, 3.718,02 euros à la Côte d'Ivoire, 7.476,04 euros au Curaçao, 48.594,26 euros à l'Union européenne, 20.302,02 euros au Guatemala et 7.476,04 euros au Panamá.

#### 16 Fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)

À sa réunion de 2013, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur l'établissement d'un fonds pour le renforcement des capacités scientifiques pour les États en développement qui sont des Parties contractantes de l'ICCAT* (Rec. 13-19). À cette fin, la Commission a convenu d'allouer 80.000,00 euros à charge du fonds de roulement de l'ICCAT. Il n'y a pas eu en 2016 de demande d'assistance des scientifiques aux ateliers de formation *ad hoc* sur des questions liées à l'ICCAT et, en conséquence, le solde de ce fonds est le suivant, au 21 octobre 2016 :

<i>Fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2016</b>	<b>65.898,33 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Fonds de roulement	0,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>0,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses du fonds	0,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Solde au 21 octobre 2016</b>	<b>65.898,33 €</b>

## 17 Fonds de la CITES

Au mois de mai 2015, un contrat a été signé avec le Secrétariat de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) dans l'objectif de coopérer en matière de collecte des données pour la gestion des requins pélagiques, y compris les espèces répertoriées à l'Appendice II de la CITES. Afin de mener à bien les activités de ce projet, le Secrétariat de la CITES financera au maximum 100.000,00 USD. À ce jour, 80% du budget a été reçu, soit 70.760,79 euros. Il était prévu que les activités débutent en 2015, mais en raison de retards survenus dans l'approbation du budget de la CITES, le lancement a été reporté à 2016. Au mois de septembre, l'atelier de formation ICCAT/CITES sur l'identification, la collecte et la déclaration des données sur les espèces de requins s'est tenu à Madrid (Espagne). Trois participants de chacun des pays suivants ont assisté à l'atelier : Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Liberia, Mauritanie, Namibie, Nigeria, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal et Sierra Leone. Au 21 octobre 2016, le fonds n'a pas encore été liquidé avec le Secrétariat de la CITES et les 20% restants du budget sont en attente de recouvrement. Le solde suivant se dégage :

<i>Fonds de la CITES</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2016</b>	<b>70.760,79 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Contribution volontaire	0,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>0,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses du fonds	99.561,99 €
Frais bancaires	873,79 €
<b>Total dépenses</b>	<b>100.435,78 €</b>
<b>Solde au 21 octobre 2016</b>	<b>(29.674,99) €</b>

## 18 Programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP)

Au 30 juin 2015, le Secrétariat a signé un contrat avec l'Union européenne aux fins de la mise en œuvre du Programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP). Le contrat a une durée de cinq ans, avec possibilité d'extension de 18 mois pour l'analyse des données et il dispose d'un budget de 15.000.000,00 euros ; sur ce montant, l'Union européenne financera un maximum de 13.480.000,00 euros (90%). Les 10% restants devront être assumés par l'ICCAT ou par les CPC de l'ICCAT.

Au cours de la première année du programme, des contributions volontaires au programme ont été reçues des États-Unis (77.400,00 euros) (un revenu de 53.820,00 euros et le transfert du solde du Programme de marquage des thonidés tropicaux d'un montant de 23.580,00), du Taipei chinois d'un montant de 30.000,00 euros (deux revenus de 5.000,00 euros et le transfert du solde du Programme de recherche sur le

germon - d'un montant de 20.000,00 euros) et de l'ICCAT à travers le fonds de roulement, d'un montant de 194.397,00 euros, en plus de la contribution initiale de 2.715.900,00 euros de l'Union européenne.

Au cours de la deuxième année du programme, une contribution volontaire des Etats-Unis a été reçue, d'un montant de 31.360,00 euros, en plus de la contribution de l'Union européenne, d'un montant de 4.267.255,04 euros.

La gestion du programme s'effectue avec une comptabilité séparée, conformément aux critères établis par la réglementation du contrat. Cependant, la gestion de certaines dépenses et revenus du programme est réalisée par l'ICCAT comme entité administrative ; c'est la raison pour laquelle ces concepts apparaissent dans les comptes de l'ICCAT et sont annulés lorsqu'ils sont remboursés à l'ICCAT.

Même si la comptabilité et l'audit de ce programme s'effectuent de manière indépendante, conformément à la recommandation des auditeurs, des comptes transitoires ont été inclus dans le bilan, lesquels reflètent le solde bancaire du programme au 31 décembre 2015.

## **19 Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités**

En juillet 2016, un contrat a été signé avec l'Union européenne, pour une durée d'un an, en vue de poursuivre l'amélioration des capacités des pays en développement, ce qui englobe les activités énoncées dans la *Recommandation de l'ICCAT afin d'apporter un soutien à la mise en œuvre efficace de la Recommandation 12-07 de l'ICCAT concernant un système ICCAT de normes minimales pour l'inspection au port* (Rec. 14-08), de la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 11-26 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* [Rec. 14-14] et la *Recommandation de l'ICCAT sur l'établissement d'un fonds pour le renforcement des capacités scientifiques pour les États en développement qui sont des Parties contractantes de l'ICCAT* (Rec. 13-19). Une contribution volontaire de 49.000,00 euros a été reçue à cet égard. Ce fonds est cofinancé avec le Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF) ; de ce fait, afin de pouvoir regrouper la totalité des voyages financés, le montant destiné à ce concept (43.680,00 euros) a été transféré au Fonds MPF (voir point 10).

## **20 Fonds spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)**

Aux mois de mai et septembre 2016, le Secrétariat a reçu deux contributions de la Norvège (10.401,61 euros et 15.672,83 euros) afin de contribuer aux activités menées dans le cadre de la *Recommandation de l'ICCAT afin d'apporter un soutien à la mise en œuvre efficace de la Recommandation 12-07 de l'ICCAT concernant un système ICCAT de normes minimales pour l'inspection au port* (Rec. 14-08). Au 21 octobre 2016, aucun frais n'a été réalisé à charge de ce fonds.

## **21 Fonds - II<sup>e</sup> évaluation des performances de l'ICCAT**

Au mois de mars 2016, un contrat a été signé avec l'Union européenne afin de financer la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT. La contribution volontaire qui a été reçue s'élevait à 112.000,00 euros. Aux mois de mars et juillet, des contrats ont été signés avec les experts externes qui composent le Comité d'évaluation des performances. Au 21 octobre 2016, le solde suivant se dégage du fonds :

---

*Fonds - II<sup>e</sup> évaluation des performances de l'ICCAT*

---

**REVENUS**

Contribution volontaire de l'Union européenne	112.000,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>112.000,00 €</b>

**DÉPENSES**

Contrats avec les experts externes	126.000,00 €
Voyages des experts	11.951,59 €
Frais bancaires	151,32 €
<b>Total dépenses</b>	<b>138.102,91 €</b>

---

**Solde au 21 octobre 2016** (26.102,91 €)

---

## 22 Réunions intersessions de l'ICCAT

À sa réunion de 2010, la Commission a décidé que les réunions organisées en dehors du siège de l'ICCAT et dont la tenue nécessiterait un financement extraordinaire soient financées au moyen du fonds de roulement. Les réunions pour lesquelles ce financement a été requis étaient les suivantes :

**Réunion intersession de la Sous-commission 2 / Réunion du Comité d'application / Réunion du Groupe de travail chargé d'amender la Convention :** Les frais engagés pour la tenue des trois réunions à Madrid (Espagne) se sont élevés à 85.791,17 euros.

**2<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail ad hoc sur les DCP :** Les frais engagés pour la tenue de la réunion à Bilbao (Espagne) se sont élevés à 63.627,54 euros.

**Réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) / Réunion de la Sous-commission 2 :** Les frais engagés pour la tenue de ces deux réunions à Sapporo (Japon) se sont élevés à 74.108,98 euros.

### **Réunion de la Commission 2016**

L'Union européenne s'est portée volontaire pour financer 80% des frais d'organisation de la 20<sup>e</sup> réunion extraordinaire de la Commission qui aura lieu à Vilamoura (Portugal). À ce titre, un contrat a été signé, en instance de liquidation, dont un montant à hauteur de 403.070,32 euros a été reçu.

En ce qui concerne l'organisation de la réunion, le Secrétariat a signé un contrat avec l'agence ALIVE Portugal – Agencia de Viagens, S.A., qui se chargera de tous les aspects logistiques de la réunion. Au 21 octobre 2016, le résumé est le suivant :

---

*Réunion de la Commission 2016*

---

**REVENUS**

Financé par l'Union européenne	403.070,32 €
<b>Total revenus</b>	<b>403.070,32 €</b>

**DÉPENSES**

Frais de la réunion	404.704,35 €
<b>Total dépenses</b>	<b>404.704,35 €</b>

---

**Solde au 21 octobre 2016** (1.634,03 €)

---

## État financier 1. Bilan au 31 décembre 2015 et 2014 (Euros)

ACTIF	EXERCICE 2015	EXERCICE 2014
<b>A) ACTIF NON-COURANT</b>	<b>94.438,62</b>	<b>106.257,40</b>
<b>I. Immobilisations incorporelles</b>	<b>10.013,68</b>	<b>10.166,30</b>
Applications informatiques	113.612,87	107.956,56
Amortissement des applications informatiques	-103.599,19	-97.790,26
<b>II. Immobilisations corporelles</b>	<b>84.424,94</b>	<b>96.091,10</b>
Mobilier	73.005,43	72.217,93
Équipements pour le traitement de l'information	322.847,25	300.946,18
Autre immobilisation corporelle	40.152,88	34.231,74
Amortissement du mobilier	-55.905,55	-52.920,56
Amortissement des équipements pour le traitement de l'information	-277.713,39	-244.012,19
Amortissement d'autre immobilisation corporelle	-17.961,68	-14.372,00
<b>B) ACTIF COURANT</b>	<b>7.371.359,19</b>	<b>8.015.993,41</b>
<b>I. Montants exigibles</b>	<b>1.473.987,44</b>	<b>1.223.303,81</b>
1. Exigibles au titre d'arriérés de contributions	1.466.861,66	1.214.123,36
Arriérés de contributions budgétaires	1.451.924,66	1.198.423,31
Arriérés de contributions extrabudgétaires	14.937,00	15.700,05
2. Montants exigibles fonds fiduciaires	502,55	5.800,37
Montants exigibles Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	502,55	5.800,37
3. Autres montants exigibles	6.623,23	3.380,08
Paiements en instance d'application	6.623,23	3.380,08
<b>II. Ajustements périodiques</b>	<b>30.284,55</b>	<b>32.891,50</b>
1. Dépenses budgétaires anticipées	25.241,52	32.891,50
2. Dépenses extrabudgétaires anticipées	4.736,28	0,00
3. Frais anticipés fonds fiduciaires	306,75	0,00
<b>III. Trésorerie</b>	<b>5.867.087,20</b>	<b>6.759.798,10</b>
1. Caisse effective	2.613,98	3.015,13
Caisse effective (euros)	468,20	102,67
Caisse effective (US\$)	2.145,78	2.912,46
<i>[Exercice 2015 : 2.358,00 US\$ x 0,910 €/US\$ = 2.145,78 €]</i>		
<i>[Exercice 2014 : 3.609,00 US\$ x 0,807 €/US\$ = 2.912,46 €]</i>		
2. Comptes courants bancaires (euros)	3.013.932,30	3.951.222,01
BBVA - Cte 0200176725 (euros)	65.163,41	69.709,35
BBVA - Cte 0200173290 (euros)	372.231,73	784.533,10
BBVA - Dépôt (euros)	0,00	500.000,00
Banco Santander - Cte 2616408934 (euros)	2.122,06	2.162,06
La Caixa - Cte 0200071119 (euros)	74.415,10	2.594.817,50
La Caixa - Dépôt (euros)	2.500.000,00	0,00
3. Comptes courants bancaires (US\$)	37.079,52	187.297,84
BBVA - Cte 2018012037 (US\$)	34.122,02	184.675,09
<i>[Exercice 2015 : 37.496,73 US\$ x 0,910 €/US\$ = 34.122,02 €]</i>		
<i>[Exercice 2014 : 228.841,50 US\$ x 0,807 €/US\$ = 184.675,09 €]</i>		
La Caixa - Cte 7200300668 (US\$)	2.957,50	2.622,75
<i>[Exercice 2015 : 3.250,00 US\$ x 0,910 €/US\$ = 2.957,50 €]</i>		
<i>[Exercice 2014 : 3.250,00 US\$ x 0,807 €/US\$ = 2.622,75 €]</i>		
4. Comptes courants bancaires fiduciaires (euros)	2.813.461,40	2.618.263,12
BBVA - Cte 0208513942 (euros) - ROP	855.517,69	875.009,72
BBVA - Cte 0201518869 (euros) - ROP-BFT	1.682.147,74	1.461.813,09
BBVA - Cte 0201518371 (euros) - GBYP	177.026,53	80.608,37
BBVA - Cte 0201567069 (euros) - ROP-TROP	98.769,44	200.831,94
<b>TOTAL ACTIF (A+B)</b>	<b>7.465.797,81</b>	<b>8.122.250,81</b>
<b>C) COMPTES TRANSITOIRES</b>	<b>3.008.270,25</b>	-
<b>I. Trésorerie</b>	<b>3.008.270,25</b>	-
1. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (euros)	3.000.260,68	-
BBVA - Cte 0201569058 (euros) - JCAP	203.215,56	-
BBVA - Cte 0201571055 (euros) - AOTTP	2.797.045,12	-
2. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (US\$)	8.009,57	-
BBVA - Cte 2012292035 (US\$) - JCAP	8.009,57	-
<i>[Exercice 2015 : 8.801,72 US\$ x 0,910 €/US\$ = 8.009,57 €]</i>		
<b>TOTAL ACTIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C)</b>	<b>10.474.068,06</b>	<b>8.122.250,81</b>

**État financier 1. Bilan au 31 décembre 2015 et 2014 (Euros)**

<i>PATRIMOINE NET ET PASSIF</i>	EXERCICE 2015	EXERCICE 2014
<b>A) PATRIMOINE NET</b>	<b>1.917.821,17</b>	<b>2.806.298,74</b>
<b>A-1) Fonds de roulement</b>	<b>1.823.382,55</b>	<b>2.700.041,34</b>
<b>I. Fonds de roulement</b>	<b>2.700.041,34</b>	<b>3.570.895,20</b>
1. Fonds de roulement	2.700.041,34	3.570.895,20
<b>II. Résultat de l'exercice</b>	<b>-876.658,79</b>	<b>-870.853,86</b>
1. Résultat de l'exercice	-876.658,79	-870.853,86
<b>A-2) Patrimoine acquis net</b>	<b>94.438,62</b>	<b>106.257,40</b>
<b>I. Patrimoine acquis net</b>	<b>94.438,62</b>	<b>106.257,40</b>
1. Patrimoine acquis net - Incorporel -	10.013,68	10.166,30
2. Patrimoine acquis net - Corporel -	84.424,94	96.091,10
<b>B) CONTRIBUTIONS EN INSTANCE ACCUMULÉES</b>	<b>1.466.861,66</b>	<b>1.214.123,36</b>
<b>I. Contributions budgétaires</b>	<b>1.450.213,26</b>	<b>1.196.711,91</b>
1. Contributions budgétaires de l'exercice actuel	490.331,38	313.828,01
2. Contributions budgétaires d'exercices antérieurs	959.881,88	882.883,90
<b>II. Contributions extrabudgétaires</b>	<b>16.648,40</b>	<b>17.411,45</b>
1. Contributions extrabudgétaires de l'exercice actuel	0,00	763,05
2. Contributions extrabudgétaires d'exercices antérieurs	16.648,40	16.648,40
<b>C) PASSIF COURANT</b>	<b>4.081.114,98</b>	<b>4.101.828,71</b>
<b>I. Fonds fiduciaires</b>	<b>2.862.842,65</b>	<b>2.513.727,96</b>
1. Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés	61.184,16	34.911,20
2. Fonds de cessation de service	115.427,21	127.895,61
3. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour transbordements en mer	467.246,88	530.481,70
4. Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'At. (GBYP)	116.044,94	-285.640,53
5. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	1.505.946,80	1.342.971,56
6. Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	44.314,66	30.947,69
7. Programme de recherche sur le germon	0,00	20.000,00
8. Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	7.151,18	125.679,40
9. Fonds spécial pour les données - États-Unis	9.306,80	336,80
10. Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	238.277,22	238.277,22
11. Autres fonds fiduciaires des États-Unis	22.927,36	54.277,28
Fonds pour l'interdiction des filets maillants dérivants	0,00	12.019,70
Fonds des États-Unis pour la logistique	18.677,58	18.677,58
Programme de marquage de thonidés tropicaux	0,00	23.580,00
Fonds ICCAT tortues marines	4.249,78	0,00
12. Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	39.575,88	19.204,30
13. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT espèces thonidés tropicaux	98.780,44	200.831,94
14. Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	65.898,33	73.553,79
15. Fonds de la CITES	70.760,79	0,00
<b>II. Provisions pour dépenses</b>	<b>153.326,28</b>	<b>10.390,77</b>
1. Provisions pour dépenses budgétaires	2.794,66	5.163,37
2. Provisions pour dépenses extrabudgétaires	150.531,62	528,00
3. Provisions pour dépenses fonds fiduciaires	0,00	4.699,40
<b>III. Dettes</b>	<b>405.996,20</b>	<b>719.544,83</b>
1. Dettes de dépenses budgétaires	72.185,03	194.215,07
2. Dettes de dépenses extrabudgétaires	216.501,39	278.830,65
3. Dettes de dépenses fonds fiduciaires	114.030,88	239.712,82
4. Encaissements en instance d'application	3.278,90	6.786,29
<b>IV. Ajustements périodiques</b>	<b>658.949,85</b>	<b>858.165,15</b>
1. Versements anticipés de contributions futures	144.437,45	117.796,70
2. Versements anticipés de contributions volontaires	0,00	100.000,00
3. Versements anticipés des fonds fiduciaires	514.512,40	640.368,45
<b>TOTAL PASSIF (A+B+C)</b>	<b>7.465.797,81</b>	<b>8.122.250,81</b>
<b>D) COMPTES TRANSITOIRES</b>	<b>3.008.270,25</b>	-
<b>I. Autres fonds, projets ou programmes</b>	<b>3.008.270,25</b>	-
1. Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP)	211.225,13	-
2. Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP)	2.797.045,12	-
<b>TOTAL PASSIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C+D)</b>	<b>10.474.068,06</b>	<b>8.122.250,81</b>

**État financier 2. Situation des contributions des Parties contractantes (euros) (au 21 octobre 2016).**

<i>Partie contractante</i>	<i>Solde débiteur au début exercice 2016</i>	<i>Contributions des Parties contractantes 2016</i>	<i>Contrib. versées en 2016 appliquées au budget 2016</i>	<i>Contrib. versées en 2016 à des budgets antérieurs</i>	<i>Solde débiteur</i>
<b>A) Budget ordinaire de la Commission:</b>					
Albanie	0,00	3.258,49	3.258,49	0,00	0,00
Algérie	0,00	19.068,65	19.068,65	0,00	0,00
Angola	0,00	20.879,35	0,00	0,00	20.879,35
Barbade	0,00	4.564,11	4.564,11	0,00	0,00
Belize	0,00	48.710,71	48.710,71	0,00	0,00
Brésil	200.716,32	191.602,82	0,00	0,00	392.319,14
Canada	0,00	99.063,18	99.063,18	0,00	0,00
Cap-Vert	375.890,08	45.330,79	0,00	49.808,40	371.412,47
Chine, Rép. pop. de 1/	0,00	24.723,81	24.723,81	0,00	0,00
Côte d'Ivoire	0,00	30.084,44	10.445,56	0,00	19.638,88
Curaçao	0,00	102.439,35	0,00	0,00	102.439,35
Égypte	0,00	10.875,49	0,00	0,00	10.875,49
El Salvador	0,00	3.235,07	3.235,07	0,00	0,00
France - St. P. & M.	0,00	93.270,99	93.270,99	0,00	0,00
Gabon 2/	0,00	12.188,54	12.188,54	0,00	0,00
Ghana 3/	0,00	251.040,25	49.199,27	0,00	201.840,98
Guatemala, Rép. de 4/	0,00	28.138,59	28.138,59	0,00	0,00
Guinée équatoriale	8.245,90	14.250,57	0,00	0,00	22.496,47
Guinée, Rép. de	111.057,54	25.420,05	0,00	0,00	136.477,59
Honduras	81.738,34	4.852,60	0,00	0,00	86.590,94
Islande	0,00	46.635,49	46.635,49	0,00	0,00
Japon	0,00	191.982,67	191.982,67	0,00	0,00
Corée, Rép. de	0,00	26.003,95	26.003,95	0,00	0,00
Liberia	62,62	4.852,60	0,00	0,00	4.915,22
Libye	29.821,23	14.919,47	0,00	0,00	44.740,70
Maroc	0,00	30.371,51	30.371,51	0,00	0,00
Mauritanie	2.666,38	6.470,13	0,00	0,00	9.136,51
Mexique	0,00	22.955,65	22.955,65	0,00	0,00
Namibie	0,00	24.737,13	0,00	0,00	24.737,13
Nicaragua Rep.	6.841,43	1.617,53	1.617,53	6.841,43	0,00
Nigeria	5.611,91	5.008,73	0,00	0,00	10.620,64
Norvège	0,00	69.938,18	69.938,18	0,00	0,00
Panama	135.686,18	82.102,13	0,00	44.100,00	173.688,31
Philippines, Rép. de	0,00	10.403,18	10.403,18	0,00	0,00
Russie	0,00	11.561,33	11.561,33	0,00	0,00
Saint Vincent et les Grenadines	67.018,19	11.501,57	0,00	0,00	78.519,76
São Tomé e Príncipe	120.500,17	13.810,82	0,00	9.997,75	124.313,24
Sénégal	113.954,14	29.744,30	0,00	0,00	143.698,44
Sierra Leone	16.865,66	25.198,08	25.197,34	16.865,66	0,74
Afrique du Sud	0,35	21.989,92	21.989,92	0,35	0,00
Syrie, Rép. arabe de	1.533,60	3.324,84	0,00	0,00	4.858,44
Trinidad & Tobago	0,00	16.594,16	16.594,16	0,00	0,00
Tunisie	0,00	24.179,90	24.179,90	0,00	0,00
Turquie	0,00	78.568,66	78.568,66	0,00	0,00
Union européenne	0,00	1.285.388,01	1.285.388,01	0,00	0,00
Royaume-Uni (TO) 5/	3.488,29	24.813,48	24.813,48	3.488,29	0,00
États-Unis	0,00	198.008,26	198.008,26	0,00	0,00
Uruguay	55,03	17.384,12	0,00	0,00	17.439,15
Vanuatu	0,00	4.197,66	4.197,66	0,00	0,00
Venezuela	53.344,99	54.770,17	0,00	0,00	108.115,16
<b>Sous-total A)</b>	<b>1.335.098,35</b>	<b>3.392.031,48</b>	<b>2.486.273,85</b>	<b>131.101,88</b>	<b>2.109.754,10</b>
<b>B) Incorporation de nouvelles Parties contractantes :</b>					
Honduras (30-01-01)	14.937,00	0,00	0,00	0,00	14.937,00
Guinée-Bissau (13-05-16)	0,00	1.659,79	906,00	0,00	753,79
<b>Sous-total B)</b>	<b>14.937,00</b>	<b>1.659,79</b>	<b>906,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15.690,79</b>
<b>C) Retrait de Parties contractantes :</b>					
Cuba (Effectif : 31/12/1991)	66.317,48	0,00	0,00	0,00	66.317,48
Bénin (Effectif : 31/12/1994)	50.508,83	0,00	0,00	0,00	50.508,83
<b>Sous-total C)</b>	<b>116.826,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>116.826,31</b>
<b>TOTAL A)+B)+C)</b>	<b>1.466.861,66</b>	<b>3.393.691,27</b>	<b>2.487.179,85</b>	<b>131.101,88</b>	<b>2.242.271,20</b>

1/ Le versement anticipé de la Chine de 1.992,01 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2016.

2/ Le versement anticipé du Gabon de 93.246,17 euros a été appliqué au paiement total de sa contribution de 2016, avec un solde en sa faveur de 81.057,63 euros qui sera appliqué au paiement de contributions futures.

3/ Le versement anticipé du Ghana de 49.199,27 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2016.

4/ Le versement anticipé du Royaume-Uni (territoires d'outre-mer) de 0,01 euro sera appliqué au paiement de contributions futures.

5/ Le versement anticipé du Guatemala de 0,01 euro sera appliqué au paiement de contributions futures.

**État financier 3. Dépenses budgétaires et extrabudgétaires (Euros) (au 21 octobre 2016)**

<i>Chapitres</i>	<i>Budget 2016</i>	<i>Dépenses encourues à cette date</i>	<i>%</i>	<i>Depenses estimées à la clôture de l'exercice</i>	<i>Total des dépenses estimées pour l'Exercice</i>
<b>1. Dépenses budgétisées</b>					
Chapitre 1. Salaires	1.696.487,72	1.164.997,61	68,67%	480.720,28	1.645.717,89
Chapitre 2. Voyages	25.500,00	20.605,61	80,81%	2.000,00	22.605,61
Chapitre 3. Réunions Commission (annuelles & intersessions)	156.000,00	11.208,34	7,18%	144.791,66	156.000,00
Chapitre 4. Publications	26.000,00	27.356,90	105,22%	8.000,00	35.356,90
Chapitre 5. Equipement de bureau	5.000,00	2.742,76	54,86%	2.000,00	4.742,76
Chapitre 6. Frais de fonctionnement	130.000,00	118.792,52	91,38%	5.000,00	123.792,52
Chapitre 7. Frais divers	7.400,00	6.738,35	91,06%	661,65	7.400,00
Chapitre 8. Coordination de la recherche :					
a) Salaires	1.020.643,80	710.614,67	69,62%	310.029,13	1.020.643,80
b) Missions pour l'amélioration des statistiques	25.000,00	26.431,93	105,73%	0,00	26.431,93
c) Statistiques – Biologie	17.000,00	10.120,31	59,53%	6.879,69	17.000,00
d) Informatique	38.000,00	34.412,75	90,56%	3.587,25	38.000,00
e) Maintenance de la base de données	25.000,00	9.574,30	38,30%	15.425,70	25.000,00
f) Ligne de télécommunications – Domaine Internet	25.000,00	20.198,47	80,79%	4.801,53	25.000,00
g) Réunions scientifiques (SCRS inclus)	75.000,00	49.905,83	66,54%	25.094,17	75.000,00
h) Divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<i>Sous-total Chapitre 8</i>	<i>1.225.643,80</i>	<i>861.258,26</i>	<i>70,27%</i>	<i>365.817,47</i>	<i>1.227.075,73</i>
Chapitre 9. Contingences	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
Chapitre 10. Fonds de cessation de service	30.000,00	30.000,00	100,00%	0,00	30.000,00
Chapitre 11. Programmes de recherche :					0,00
a) Programme ICCAT de recherche intensive istiophoridés	20.000,00	20.000,00	100,00%	0,00	20.000,00
<i>Sous-total Chapitre 11</i>	<i>20.000,00</i>	<i>20.000,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>0,00</i>	<i>20.000,00</i>
Chapitre 12. Application :					
a) Maintenance de la base de données d'application	70.000,00	70.000,00	100,00%	0,00	70.000,00
<i>Sous-total Chapitre 12</i>	<i>70.000,00</i>	<i>70.000,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>0,00</i>	<i>70.000,00</i>
<b>TOTAL DÉPENSES BUDGETAIRES (Chapitres 1 à 12)</b>	<b>#####</b>	<b>2.333.700,35</b>	<b>68,80%</b>	<b>1.008.991,06</b>	<b>3.342.691,41</b>
<b>2. Dépenses extrabudgétaires</b>					
Différences de change négatives		0,06		0,00	0,06
Frais des voyages des Présidents		47.498,65		5.000,00	52.498,65
Frais interprétation simultanée en arabe		390,66		24.500,00	24.890,66
Frais de mise en œuvre du eBCD - TRAGSA		201.471,77		173.686,72	375.158,49
Recommandations du SCRS approuvées		85.880,49		74.450,00	160.330,49
Frais d'assistance juridique		5.756,04		6.000,00	11.756,04
Financement de l'ICCAT au Fonds spécial de participation aux réunions (MPF)		250.000,00		0,00	250.000,00
Financement de l'ICCAT au Programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP)		194.397,00		0,00	194.397,00
Réunion intersession de la Sous-commission 2, du Comité d'application et du Groupe de travail chargé d'amender la Convention, Madrid (Espagne)		85.791,17		0,00	85.791,17
2e réunion du Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les DCP - Bilbao, Espagne		63.627,54		0,00	63.627,54
Réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) et intersession de la Sous-commission 2, Sapporo (Japon)		74.108,98		0,00	74.108,98
Réunion de la Commission 2016, Vilamoura (Portugal)		404.704,35		171.110,39	575.814,74
<b>TOTAL DÉPENSES EXTRABUDGÉTAIRES</b>		<b>1.413.626,71</b>		<b>454.747,11</b>	<b>1.868.373,82</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES ENCOURUES</b>		<b>3.747.327,06</b>		<b>1.463.738,17</b>	<b>5.211.065,23</b>

**État financier 4. Revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus (euros) (au 21 octobre 2016)**

<i>Revenus</i>	<i>Exercice 2016</i>
<b>1. Revenus budgétisés</b>	
Contributions des Parties contractantes :	
Contributions perçues ou appliquées au budget actuel	2.486.273,85
<b>TOTAL REVENUS BUDGÉTAIRES</b>	<b>2.486.273,85</b>
<b>2. Revenus extrabudgétaires</b>	
Contributions de nouvelles Parties contractantes :	
Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes à l'exercice	906,00
Contributions volontaires :	
Cotisations d'observateurs aux réunions ICCAT	5.346,35
Revenus Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	10.000,00
Revenus Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (ROP-BFT)	35.761,05
Revenus Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYF)	10.000,00
Revenus Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP)	30.194,90
Programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP)	170.965,00
Contribution du Taipei Chinois à l'ICCAT	100.000,00
Revenus financiers	3.259,84
Remboursement de la TVA	25.892,06
Revenus divers	
Différences de change positives	24,50
Revenus réunions de la Commission	
Revenus 24 <sup>e</sup> réunion ordinaire de la Commission 2015, St Julians (Malte)	193.357,62
Revenus 20 <sup>e</sup> réunion extraordinaire de la Commission 2016, Vilamoura (Portugal)	403.070,32
<b>TOTAL REVENUS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>988.777,64</b>
<b>3. Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés</b>	
Contributions des Parties contractantes :	
Contributions perçues au titre de budgets antérieurs	131.101,88
Contributions de nouvelles Parties contractantes :	
Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs	0,00
<b>TOTAL REVENUS D'ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS</b>	<b>131.101,88</b>
<b>TOTAL REVENUS PERÇUS</b>	<b>3.606.153,37</b>

**État financier 5.** Composition et solde du fonds de roulement (Euros) (au 21 octobre 2016)

<i>Fonds de roulement</i>	<i>Exercice 2016</i>
<b>Solde disponible à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1.823.382,55</b>
<b>Résultat de l'exercice : a) + b) + c)</b>	<b>-141.173,69</b>
a) Résultat budgétaire	152.573,50
<i>Revenus budgétaires</i>	2.486.273,85
<i>Dépenses budgétaires (Chapitres 1 à 12)</i>	2.333.700,35
b) Résultat extrabudgétaire	-424.849,07
<i>Revenus extrabudgétaires</i>	988.777,64
<i>Dépenses extrabudgétaires</i>	1.413.626,71
c) Contributions versées pendant l'exercice au titre de budgets antérieurs	131.101,88
<i>Contributions aux budgets ordinaires</i>	131.101,88
<i>Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieur</i>	0,00
<b>Solde disponible au 21 octobre 2016</b>	<b>1.682.208,86</b>
Dépenses estimées (jusqu'à la fin de 2016)	1.463.738,17
<b>Solde estimé à la clôture de l'exercice 2016</b>	<b>218.470,69</b>

**État financier 6. Cash flow (euros) (au 21 octobre 2016).**

---

*Revenus et origine*

---

Solde en caisse et en banque (à l'ouverture de l'exercice 2016)	5.867.087,20
Dépenses anticipées (à l'ouverture de l'exercice 2016)	30.284,55
Montants exigibles fonds fiduciaires (à l'ouverture de l'exercice 2016)	502,55
Paielements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2016)	6.623,23
Revenus :	
Contributions perçues ou appliquées au budget 2016	2.486.273,85
Revenus extrabudgétaires perçus en 2016	988.777,64
Contributions versées pendant l'exercice 2016 à des budgets ordinaires antérieurs	131.101,88
Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs	0,00
Revenus des fonds fiduciaires	4.710.744,44
<b>TOTAL REVENUS ET ORIGINE</b>	<b>14.221.395,34</b>

---

*Dépenses et application*

---

Provision de frais (à l'ouverture de l'exercice 2016)	153.326,28
Dettes (à l'ouverture de l'exercice 2016)	402.717,30
Encaissements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2016)	3.278,90
Dettes (à l'ouverture de l'exercice 2016)	658.949,85
Fonds de roulement	1.682.208,86
Dépenses :	
Dépenses budgétaires de l'exercice 2016 (Chapitres 1 à 12)	2.333.700,35
Dépenses extrabudgétaires de l'exercice 2016	1.413.626,71
Frais des fonds fiduciaires	3.862.941,77
Montant disponible des fonds fiduciaires :	
Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés	78.694,16
Fonds de cessation de service	145.427,21
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2015-2016	295.893,14
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2016-2017	538.159,03
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) I-V	7.218,93
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) VI	472.120,67
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	1.440.181,71
Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	62.047,56
Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	95.821,02
Fonds spécial pour les données - États-Unis	98.646,26
Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	238.277,22
Autres fonds fiduciaires des États-Unis	
Fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines	2.400,63
Fonds des États-Unis pour la logistique	18.677,58
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	76.784,89
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour espèces de thonidés tropicaux	98.780,44
Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	65.898,33
Fonds de la CITES	-29.674,99
Fonds de l'Union européenne pour le renforcement des capacités	5.320,00
Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	26.074,44
Fonds - II <sup>e</sup> évaluation des performances de l'ICCAT	-26.102,91
<b>TOTAL DÉPENSES ET APPLICATION</b>	<b>14.221.395,34</b>

---

**État financier 7.** Situation en caisse et en banque (Euros) (au 21 octobre 2016).

---

<i>Récapitulation</i>	
Solde en caisse et en banque	5.869.790,05
<b>TOTAL EFFECTIF EN CAISSE ET EN BANQUE</b>	<b>5.869.790,05</b>

---

<i>Ventilation</i>	
Disponible dans le fonds de roulement	1.682.208,86
Disponible dans les fonds fiduciaires :	
Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés	78.694,16
Fonds de cessation de service	145.427,21
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2015-2016	295.893,14
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2016-2017	538.159,03
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) I-V	7.218,93
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) VI	472.120,67
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	1.440.181,71
Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	62.047,56
Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	95.821,02
Fonds spécial pour les données - États-Unis	98.646,26
Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	238.277,22
Autres fonds fiduciaires des États-Unis	
Fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines	2.400,63
Fonds des États-Unis pour la logistique	18.677,58
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	76.784,89
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour espèces de thonidés tropicaux	98.780,44
Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	65.898,33
Fonds de la CITES	-29.674,99
Fonds de l'Union européenne pour le renforcement des capacités	5.320,00
Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	26.074,44
Fonds - II <sup>e</sup> évaluation des performances de l'ICCAT	-26.102,91
Dettes au titre d'achats ou de prestations de service	169.594,88
Encaissements en instance d'application	6.536,57
Versements anticipés de contributions futures	81.057,65
Versements anticipés des fonds fiduciaires	249.908,01
Dépenses anticipées	-26.496,90
Paiements en instance d'application	-3.664,34
<b>TOTAL DISPONIBLE</b>	<b>5.869.790,05</b>

---